

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 20056
Numéro SIREN : 484 940 580
Nom ou dénomination : AXCIO

Ce dépôt a été enregistré le 16/09/2021 sous le numéro de dépôt 117166

AXCIO
Société par actions simplifiée
au capital de 5 320 000 euros
Siège social : 18 rue de Madrid, 75008 PARIS
484940580 RCS PARIS

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 6 SEPTEMBRE 2021

L'an 2021,
Le six septembre,
A 10 heures,

Les associés de la société AXCIO se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 18 rue de Madrid 75008 PARIS, sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Monsieur Hervé SICHEL-DULONG, commissaire aux comptes a été dûment convoqué.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Didier PIRO, en sa qualité de Président de la Société.
(...)

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

(...)

- Nomination de Madame Caroline POISSON de SOUZY en qualité de Directeur général ; suspension de son contrat de travail

- Nomination de Monsieur Bruno CHUDEAU en qualité de Directeur général ; suspension de son contrat de travail,
(...)

- Questions diverses,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport du Président, décide de désigner à compter rétroactivement du 1^{er} septembre 2021 Madame Caroline POISSON de SOUZY en qualité de Directeur général pour une durée illimitée.

L'assemblée générale prend acte que du fait de cette désignation, le contrat de travail de Madame Caroline POISSON de SOUZY est purement et simplement suspendu pour la durée de son mandat social.

La rémunération versée au titre de son contrat de travail sera donc désormais versée au titre du mandat social.

Madame Caroline POISSON de SOUZY disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Madame Caroline POISSON de SOUZY a fait savoir à l'avance qu'elle acceptait le mandat qui viendrait à lui être confié et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport du Président, décide de désigner à compter rétroactivement du 1^{er} septembre 2021 Monsieur Bruno CHUDEAU en qualité de Directeur général pour une durée illimitée.

L'assemblée générale prend acte que du fait de cette désignation, le contrat de travail de Monsieur Bruno CHUDEAU est purement et simplement suspendu pour la durée de son mandat social.

La rémunération versée au titre de son contrat de travail sera donc désormais versée au titre du mandat social.

Monsieur CHUDEAU disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Monsieur Bruno CHUDEAU a fait savoir à l'avance qu'il acceptait le mandat qui viendrait à lui être confié et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

(...)

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président.

Le Président


Didier PIRO